



Association Club92Cmcas

Rapport moral 2024

Je viens vous présenter le rapport moral de notre Assemblée Générale Ordinaire 2024.

La période actuelle est compliquée pour notre association. Le Club92Cmcas résulte de la fusion en 2013 des associations ASER (Études et Recherches d'EDF) et CCSC (Services Centraux) et TEME (Montrouge). Les responsables bénévoles des sections, les membres élus bénévoles du Conseil d'Administration, et le secrétariat du Club œuvrent pour le développement des activités culturelles et sportives au sein du territoire de la CMCAS des Hauts-de-Seine.

Depuis leurs origines, les clubs ASER, CCSC et maintenant le Club92Cmcas sont intégrés dans les actions et la vie de la CMCAS. Sans l'appui et l'engagement de la CMCAS des Hauts-de-Seine, l'association n'a plus de raison d'être.

Depuis maintenant deux ans, les responsables de la CMCAS des Hauts-de-Seine ne reconnaissent plus le Club92Cmcas comme une structure intégrée en son sein. La décision du 11 mars 2024 du Conseil d'Administration de la CMCAS de ne plus participer au Conseil d'Administration (Article IV des statuts) du Club valide cette volonté.

Au cours de l'année 2025, nous avons répondu à toutes les demandes de la CMCAS, notamment de Monsieur Louis Roversi, et avons communiqué tous les documents demandés. Nous avons également répondu aux questions de la Commission de Contrôle Financier (CCF), présidée par Monsieur Benjamin Davoust. Nous avons répondu favorablement aux invitations de participation aux CA de la CMCAS.

Dans nos différentes interventions, nous mettons en avant la pluralité des activités et des publics, comme cela est indiqué dans notre projet associatif.

(...) Le Club92Cmcas privilégie le développement des activités de proximité pour les agents des industries électriques et gazières, ce qui leur offre la possibilité d'une pratique culturelle ou sportive en harmonie avec leur activité professionnelle, ou dans un cadre familial.

(...) Sur les lieux de travail, les salles de sport gérées par le Club92Cmcas sont un lieu de rencontre et d'échanges entre salariés de différents statuts (IEG ou prestataires). Cette situation a été voulue par les employeurs, notamment ENEDIS sur le site Parallèle afin d'améliorer l'intégration des prestataires et de les fidéliser.

(...) Pour la région Ile de France où les mobilités internes sont importantes, il est fréquent de changer plusieurs fois de CMCAS, soit au cours de l'activité professionnelle, soit du passage à la retraite où le lieu d'habitation devient le critère de rattachement à une CMCAS. C'est une des raisons pour laquelle le Club92Cmcas, tout comme la CMCAS des Hauts-de-Seine s'est longtemps battu pour une réciprocité des prises en charges des activités sportives et culturelles, malheureusement sans succès puisque les autres CMCAS d'Ile-de-France ne jouent pas le jeu.



Association Club92Cmcas

Pour fonctionner, le Club92Cmcas a besoin de toutes les bonnes volontés pour animer les sections et fédérer des personnes d'horizons multiples, afin de permettre une dynamique dans les activités, une diminution des coûts d'encadrants et de location, et, au final, le maintien des activités pour les bénéficiaires de la CMCAS des Hauts-de-Seine.

Dans les échanges, le montant de l'adhésion pour les adhérents des IEG (Industries Électriques et Gazières) des autres CMCAS et des extérieurs aux IEG est mis en avant. Nous avons eu cette discussion lors de notre AGO 2023 (Mai 2024). L'assemblée a voté le maintien d'une adhésion unique pour tous les adhérents, au motif qu'une adhésion à 80 euros dissuaderait de nombreux adhérents et conduirait inévitablement à la fermeture de certaines sections.

Les différents échanges ont abouti à la décision du CA de la CMCAS du 12 décembre 2024, communiquée par Eric Delzers : « une ligne budgétaire de 134 k€ a été votée au titre de la demande budgétaire du Club92Cmcas, dont un montant prévisionnel de 9660 € pour la Convention de la salle de SmartSide. Ainsi, la CMCAS 92 répond positivement à l'intégralité de la demande budgétaire du Club92Cmcas : cette ligne budgétaire permet de porter le montant de la subvention de chaque adhérent de la CMCAS92 à 210 € par adhérent de section. » Pour rappel, la demande du Club92Cmcas pour 2025 s'élevait à 132 150 €.

Aujourd'hui, un nouveau bureau a été élu à la CMCAS. Des membres du CA du Club ont rencontré à deux reprises la nouvelle Présidente, Madame Agathe Davoust. Nous sommes déjà en avril 2025, les activités des adhérents bénéficiaires de la CMCAS des Hauts-de-Seine ne sont pas subventionnées et l'association n'a toujours pas reçu de subvention de fonctionnement.

J'espère que les discussions ne sont pas terminées. Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, nous avons trois attentes vis-à-vis de notre CMCAS support :

- Retour des représentants de la CMCAS au Conseil d'Administration du Club92Cmcas (Article XI de nos statuts).
- Mode opératoire pour le versement de la subvention aux bénéficiaires de la CMCAS 92.
- Prise en charge des frais de fonctionnement du Club92Cmcas (logiciels, fournitures, personnel du secrétariat, et communication).

Je ne vais pas paraphraser mon rapport moral de 2023. Il me semble utile de rappeler que nous perdons des lieux de pratique en raison de la fermeture de sites, que les frais de mise à disposition d'équipements augmentent et que les entreprises limitent l'accès à leurs bâtiments. Nos entreprises se replient sur leurs seuls salariés, au détriment de la logique de branche qui faisait la force du Club92Cmcas, notamment sur la plaque de La Défense.

Sommes-nous à la fin d'un modèle ? Nous devons faire face à plusieurs défis :

- Défi financier, comme indiqué ci-dessus.
- Défi du bénévolat. La part des bénévoles âgés de plus de 65 ans était de 16 % en 2002 ; elle est aujourd'hui de l'ordre de 20 %, alors que, dans le même temps, la part des bénévoles de moins de 35 ans (26 % des bénévoles) a diminué. Cette tendance est préoccupante. Le vieillissement des bénévoles impacte les présidences associatives : le poids des seniors dans les présidences d'associations est passé de 32 % en 2005 à 47 % en 2021.
- Défi des valeurs de partage qui nous guident depuis l'origine. Le Club92Cmcas est un espace d'échange, un espace de faire ensemble. Il est également le lien entre les actifs et les inactifs du



Association Club92Cmcas

personnel des IEG sur la région parisienne. Nous sortons du cloisonnement imposé par la départementalisation des CMCAS.

Pour lutter contre cette fragilisation et mettre en œuvre notre projet associatif, le Club92Cmcas a besoin de vous pour faire entendre votre voix, défendre nos valeurs, échanger votre expérience, enrichir notre réflexion et recueillir des idées.

Nous allons poursuivre nos travaux avec la présentation du rapport d'activité et du rapport financier.

Je tiens à remercier tous les responsables de sections pour leur engagement vis-à-vis des adhérents qui composent leurs activités, les membres bénévoles élus du Conseil d'Administration pour les échanges lors de nos réunions et leurs actions, les salariés du secrétariat qui contribuent au bon fonctionnement du club, les structures externes qui permettent la mise en œuvre de nos activités, les entreprises des IEG qui ouvrent leurs établissements et mettent à disposition des équipements.

J'ai œuvré, en tant que bénévole, de nombreuses années pour les activités sociales des IEG. Tout au long de mes engagements à l'USEG, à l'ASER, au CCSC, à l'ANEG, j'ai défendu l'idée du faire ensemble avec les différents interlocuteurs et structures. J'ai accepté de reprendre la Présidence du Club en 2024 pour que le Club92Cmcas continue de fonctionner, en maintenant les emplois et les activités.

Aujourd'hui, je dois passer la main. Une nouvelle équipe va se constituer. Un nouveau souffle doit arriver.

Je vous remercie pour votre attention.

Pascal Lépine,

Président de l'Association